

Lyon, le 25 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide alimentaire auprès des plus démunis : la Métropole de Lyon accorde une subvention d'urgence aux associations mobilisées

Afin de soutenir les associations engagées dans l'aide alimentaire aux plus précaires qui subissent de plein fouet l'inflation des prix des produits mais également la hausse de leurs charges de fonctionnement, la Métropole vient de voter à l'unanimité une enveloppe exceptionnelle de 70 000 euros de subventions.

Ces aides financières, versées en urgence à sept associations et structures qui s'engagent pour l'aide alimentaire des plus démunis de la Métropole, (Restaurant du cœur, Secours populaire, Banque alimentaire, Fonds d'urgence des épiceries sociales, Croix Rouge française et deux associations engagées auprès des étudiants : Gaélis et Episcia) vont leur permettre de poursuivre leurs missions et de répondre à l'ensemble des populations qui les sollicitent.

« Alors que le prix des denrées alimentaires a connu une inflation de près de 15% depuis le début de l'année, les associations enregistrent 10 à 20% de bénéficiaires supplémentaires dont des retraités, des étudiants, des ménages modestes et des travailleurs, qui, jusqu'alors, ne les sollicitaient pas. Face à cette urgence économique et sociale, la Métropole de Lyon prend sa part pour maintenir l'aide précieuse apportée par ces acteurs mais également pour contribuer à trouver des solutions pérennes au problème de la précarité alimentaire. » - Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

Pour répondre concrètement à cet enjeu majeur de justice sociale et alimentaire, la Métropole de Lyon met en œuvre depuis 2020 une politique ambitieuse permettant de lutter contre la précarité alimentaire qui touche plus de 15 % des habitants, notamment via :

- Le soutien à des actions visant à **améliorer la qualité de l'alimentation de tous**, et en particulier des publics qui en sont les plus éloignés ;
- **L'implication dans des actions d'aller-vers** visant à repérer les familles vivant en habitat précaire ou à la rue pour les orienter vers les dispositifs et structures permettant de leur venir en aide ;
- **L'octroi, chaque année, de subventions aux associations et structures** intervenant dans le champ du développement social. À ce titre, près de 98 000 euros ont été attribués en mai 2023 à des acteurs de l'aide alimentaire ou de la lutte contre la grande précarité.

Au-delà de cette aide exceptionnelle, la Métropole de Lyon a voté une enveloppe d'1,8 million d'euros pour soutenir de nombreuses actions auprès des plus démunis : mise en place de maraudes mixtes dans les squats et campements, renforcement des parcours d'insertion pour renforcer le retour à l'emploi, accompagnement des femmes victimes de violence etc.

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90